



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260407-2026AVRDEL14-DE



Date de la convocation : 1^{er} avril 2026
Séance du Conseil Municipal : 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD – Patrick JADAUD (sauf aux délibérations 11 et 12) – Mathilde FRANGEUL – Gérard PUAU – Katia ROCARD – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER – Gaétan BRIEAU – Angélique BOISSELEAU – Benjamin BRÉLIVET – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Martine FORGERIT (sauf à la délibération 14) – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET – Raphaël CHAGNOLEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 11, 12 et 14
Nombre de conseillers présents : 33
32 aux délibérations 11, 12 et 14
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 11, 12 et 14

Secrétaire de séance : Hélène CHENAIS

14- DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS

– Rapporteur : Christophe HOGARD

Au regard de ses compétences, la Commune participe à divers associations ou organismes.

Selon les articles L.2121-33 et L.2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal ou le Maire procède à la désignation des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions de ce code, des textes régissant ces organismes et de leurs statuts.

Il revient au Conseil municipal, en raison de la compétence générale qui lui est dévolue pour régler les affaires de la commune, de procéder à l'élection des représentants de la commune

Afin d'accélérer le déroulement des opérations de vote, il est proposé de renoncer au scrutin secret conformément à l'article L.2121-21 du CGCT. Cette décision doit être prise à l'unanimité.

Recueil des candidatures :

Organisme	Candidats :
Conseil d'administration du collège Jean Rostand	Titulaire : Mathilde FRANGEUL
Conseil d'administration du lycée Jean Monnet	Titulaire : Mathilde FRANGEUL
OGEC des écoles privées	Titulaire : Mathilde FRANGEUL
Adapei – Aria centre d'habitat	Titulaire : Luc SOULARD
Adapei – Aria IME des Herbiers	Titulaire : Luc SOULARD
Adapei Aria ESAT des Herbiers	Titulaire : Luc SOULARD
Centre de Santé	Titulaire : Marietta BOONEFAES
NOVALISS	Titulaire : Marietta BOONEFAES Suppléant : Karine LOIZEAU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2121-21, L.2121-33 et L.2122-25,

Considérant l'intérêt pour la commune de participer pleinement aux travaux des instances des organismes susvisés,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de renoncer au scrutin secret en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ (4 abstentions : Tanguy SACHOT – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET – Raphaël CHAGNOLEAU) :

- désigne les représentants de la commune :

Organisme	Candidats :
Conseil d'administration du collège Jean Rostand	Titulaire : Mathilde FRANGEUL
Conseil d'administration du lycée Jean Monnet	Titulaire : Mathilde FRANGEUL
OGEC des écoles privées	Titulaire : Mathilde FRANGEUL
Adapei – Aria centre d'habitat	Titulaire : Luc SOULARD

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260407-2026AVRDEL14-DE



Adapei – Aria IME des Herbiers	Titulaire : Luc SOULARD
Adapei Aria ESAT des Herbiers	Titulaire : Luc SOULARD
Centre de Santé	Titulaire : Marietta BOONEFAES
NOVALISS	Titulaire : Marietta BOONEFAES Suppléant : Karine LOIZEAU

Hélène CHENAIS
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

Transmis en Préfecture le : 14 AVR. 2026
Publié électroniquement le : 14 AVR. 2026
Notifié le :